Le capital-investissement et la création d'emplois: mise en oeuvre du plan d'action PACI

1999/2208(COS) - 20/10/1999 - Document annexé à la procédure

Le présent document de travail a un triple objet. Il retrace tout d'abord l'évolution récente du marché du capital-investissement. Il rend ensuite compte de la mise en oeuvre, par les États membres et la Communauté, du plan d'action relatif au capital-investissement. Il est aussi destiné à être annexé à la communication intitulée "Le capital-investissement: propositions visant à poursuivre la mise en oeuvre du plan d'action", adoptée par la Commission fin octobre. La conclusion générale est que si des progrès sont effectivement accomplis dans l'Union, ils sont encore trop modestes et trop lents pour susciter la création et le développement de toutes les petites et moyennes entreprises à croissance rapide dont l'Europe a besoin, c'est-à-dire des entreprises qui soient enracinées dans l'Union et constituent des viviers d'emplois. Les institutions européennes, les États membres et les autorités régionales et locales doivent donc agir ensemble pour créer les conditions financières et entrepreneuriales favorables à tous les échelons de la société.